

## Diplôme d'Etat d'Accompagnant Educatif et Social

### Descriptif Métier

L'accompagnant éducatif et social (DEAES) a pour mission de réaliser une intervention sociale au quotidien visant à compenser les conséquences d'un handicap, quelles qu'en soient l'origine ou la nature. Il prend en compte les difficultés liées à l'âge, à la maladie, ou au mode de vie ou les conséquences d'une situation sociale de vulnérabilité.

Il accompagne les personnes tant dans les actes essentiels de ce quotidien que dans les activités de vie sociale, scolaire et de loisirs. Il veille à l'acquisition, la préservation ou à la restauration de l'autonomie d'enfants, d'adolescents, d'adultes, ou de personnes vieillissantes, et les accompagne dans leur vie sociale et relationnelle. Ses interventions d'aides et d'accompagnement contribuent à l'épanouissement de la personne à son domicile, en structure et dans le cadre scolaire et social.

L'accompagnant éducatif et social se positionne comme un professionnel dans le champ l'action sociale et adopte un comportement professionnel en cohérence avec l'éthique de l'intervention sociale.

Il coopère avec l'ensemble des autres professionnels concernés et veille tout particulièrement au respect des droits et libertés de la personne et de ses choix de vie dans l'espace privé de la personne qui est également son espace de travail.

L'accompagnant éducatif et social est titulaire du diplôme d'Etat d'accompagnant éducatif et social. Il s'agit d'un diplôme générique acquis une fois pour toutes, mais il est délivré avec un certificat de spécialité correspondant à l'un des trois champs d'intervention spécifiques :

- L'accompagnant éducatif et social, spécialité accompagnement de la vie à domicile met en œuvre un accompagnement adapté à la situation de la personne soit en l'aidant à faire, soit en faisant à sa place lorsque la personne est manifestement dans l'incapacité d'agir seule. Il évalue régulièrement et réajuste son intervention en s'assurant du consentement de la personne et de son implication à toutes les phases du projet individualisé et en collaboration avec l'encadrement.

- L'accompagnant éducatif et social, spécialité accompagnement de la vie en structure collective, dans le cadre d'un projet institutionnel, au sein d'équipes pluri-professionnelles prend soin des personnes par une aide de proximité permanente, tant dans les actes essentiels du quotidien que dans les activités de vie sociale et de loisirs. Il contribue également à la prévention de la rupture et/ou à la réactivation du lien social par la lutte contre l'isolement, le maintien des acquis et la stimulation des potentialités.

- L'accompagnant éducatif et social, spécialité accompagnement vers l'éducation inclusive et la vie ordinaire, dans le cadre d'un projet personnalisé fixé par le plan personnalisé de compensation, a pour mission de participer à l'autonomie des enfants, adolescents et des jeunes adultes en situation de handicap dans les activités d'apprentissage, les activités culturelles, sportives, artistiques et de loisirs. Il inscrit obligatoirement son intervention en complémentarité, en interaction et en synergie avec les professionnels en charge de la mise en œuvre du projet personnalisé du jeune et la famille.



## Domaine d'activité I - Se positionner comme professionnel dans le champ de l'action sociale

### **Socle commun**

- Prendre connaissance du projet d'établissement et/ou de service ce qui permet de situer ses missions et repérer sa place de professionnel
- Prendre connaissance des éléments d'information disponibles sur la situation de la personne
- Organiser et ajuster son intervention, en collaboration avec la personne aidée, son environnement et l'encadrement, en fonction du projet personnalisé des souhaits de la personne aidée et des évolutions constatées au quotidien
- Participer, dans le respect du projet d'établissement et/ou de service, à la définition du projet personnalisé
- Contribuer à la liaison avec les autres professionnels qui interviennent auprès de la personne
- Appliquer la réglementation en vigueur du champ de l'action sociale et médico-sociale
- S'inscrire dans un travail d'équipe et de réseaux
- Accueillir et accompagner les nouveaux professionnels et les stagiaires
- Entretenir et actualiser ses compétences professionnelles

<b>Spécialité Accompagnement de la vie à domicile</b>	<b>Spécialité Accompagnement de la vie en structure collective</b>	<b>Spécialité Accompagnement à l'éducation inclusive et à la vie ordinaire</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Organiser et ajuster son intervention au domicile de la personne, en concertation avec elle, son environnement, en fonction du projet personnalisé et des évolutions constatées au quotidien</li> <li>- Contribuer à la liaison avec les autres professionnels qui interviennent au domicile de la personne</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Contribuer aux évolutions du projet de l'établissement</li> <li>- Organiser et ajuster son intervention, auprès de la personne aidée en fonction du projet personnalisé et en articulation avec le fonctionnement de l'établissement</li> <li>- Participer à l'élaboration d'outils d'observation et d'évaluation</li> <li>- Accueillir, informer, orienter les familles et les visiteurs conformément au projet d'établissement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Participer, dans le respect du projet d'établissement à la mise en œuvre du projet personnalisé de scolarisation</li> <li>- Organiser son intervention en fonction des objectifs définis dans le projet personnalisé de scolarisation</li> <li>- Inscrire son intervention en complémentarité, en interaction et en synergie avec les autres professionnels</li> <li>- Contribuer à la liaison avec les autres professionnels intervenant auprès du jeune, les informer, se concerter</li> <li>- Communiquer avec la famille et les professionnels concernés sur le quotidien du jeune</li> </ul>

## Domaine d'activité II - Accompagner la personne au quotidien et dans la proximité

### Socle commun

- Collecter les éléments d'information disponibles sur la situation de la personne
- Mettre en oeuvre les modes relationnels et de communication adaptés à chacun
- Mettre en place et réaliser, en fonction des choix et capacités de la personne, des actes et des activités éducatives, contribuant à développer, maintenir l'autonomie ou en prévenir la perte
- Favoriser, encourager, soutenir la communication et l'expression verbale et non verbale
- Respecter le rythme biologique de la personne
- Aider à la mobilisation, au déplacement de la personne en garantissant sa sécurité et son confort
- Aider, dans le respect de la réglementation, aux soins d'hygiène en fonction de l'autonomie ou du handicap
- Utiliser les actes essentiels de la vie quotidienne pour créer des moments d'échanges privilégiés, valoriser la personne et préserver l'image de soi
- Aider lorsque ces actes sont assimilés à des actes de la vie courante : alimentation, prise de médicaments, hydratation, respiration et fonctions d'élimination
- Observer, identifier et transmettre les signes révélateurs d'un problème de santé, de détresse et de douleur, tout état inhabituel de la personne
- Accompagner l'acquisition, le développement ou le maintien des capacités d'apprentissage avec, si besoin, l'utilisation des outils et supports adaptés
- Encourager, soutenir les activités intellectuelles, sensorielles et motrices par les activités de vie quotidienne
- Aider à l'habillage et au déshabillage
- Prévenir les risques liés à l'environnement de la personne
- Sensibiliser la personne à l'éco-responsabilité

Spécialité Accompagnement de la vie à domicile	Spécialité Accompagnement de la vie en structure collective	Spécialité Accompagnement à l'éducation inclusive et à la vie ordinaire
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ecouter, sécuriser la personne dans son projet de vie à domicile</li> <li>- Dialoguer et négocier avec la personne, les modalités de mise en œuvre de l'intervention à domicile</li> <li>- Signaler à l'encadrant, et/ou aux professionnels de santé, et/ou aux aidants tout état inhabituel de la personne accompagnée, les signes de détresse et de douleur et tout risque dans son environnement</li> <li>- Aider à la réalisation ou réaliser des achats de la vie courante</li> <li>- Aider au suivi du budget</li> <li>- Participer à l'élaboration des menus, aider à la réalisation ou réaliser des repas conformes aux éventuels régimes prescrits</li> <li>- Aider à la réalisation ou réaliser l'entretien courant du linge et des vêtements</li> <li>- Aider à la réalisation ou réaliser le nettoyage des surfaces et matériels du cadre de vie de la personne</li> <li>- Aider à la gestion des documents de la vie courante et aux démarches administratives</li> <li>- Aider la personne dans les activités d'écriture et de lecture de la vie ordinaire</li> <li>- Aider ou effectuer l'aménagement de l'espace dans un but de confort et sécurité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ecouter et sécuriser la personne dans son projet de vie</li> <li>- Signaler à l'encadrant et/ou aux professionnels de santé tout état inhabituel de la personne accompagnée et les signes de détresse et de douleur, dans le respect des procédures</li> <li>- Aider la personne à s'approprier son espace privé au sein d'un espace collectif</li> <li>- Aider à la gestion des documents de la vie courante et aux démarches administratives</li> <li>- Aider la personne dans l'activité d'écriture et de lecture</li> <li>- Préparer, organiser avec la personne ses déplacements à l'extérieur et l'accompagner dans ses démarches personnelles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Observer et transmettre les signes révélateurs d'un problème de santé</li> <li>- S'assurer que les conditions de sécurité et de confort soient remplies</li> <li>- Favoriser la mobilité</li> <li>- Aider à l'installation matérielle du jeune dans les lieux de vie considérés</li> <li>- Permettre et faciliter les déplacements internes et externes du jeune vers ses différents lieux de vie considérés ainsi que les transferts</li> <li>- Accompagner le jeune dans l'accès aux activités d'apprentissage (éducatives, culturelles, sportives, artistiques ou professionnelles)</li> <li>- Faciliter l'expression du jeune, l'aider à communiquer</li> <li>- Stimuler l'activité sensorielle, motrice et intellectuelle du jeune en fonction de son handicap, de ses possibilités et de ses compétences</li> <li>- Utiliser des supports adaptés conçus par des professionnels, pour l'accès aux activités</li> <li>- Faciliter l'expression du jeune, l'aider à communiquer</li> <li>- Rappeler les consignes et règles d'activités</li> </ul>

- Prendre part à la décoration, l'esthétique du cadre de vie
- Préparer, organiser avec la personne ses déplacements à l'extérieur et l'accompagner dans ses démarches de la vie ordinaire

- Contribuer à l'adaptation de la situation d'apprentissage, en lien avec l'enseignant, par l'identification des compétences, des ressources, des difficultés du jeune
- Soutenir le jeune dans la compréhension et dans l'application des consignes pour favoriser la réalisation de l'activité conduite par l'enseignant
- Assister le jeune dans l'activité d'écriture et la prise de note, quel que soit le support utilisé
- Appliquer les consignes prévues par la réglementation relative aux aménagements des conditions de passation des épreuves d'examens ou de concours et dans les situations d'évaluation

### Domaine d'activité III - Coopérer avec l'ensemble des professionnels concernés

#### **Socle commun**

- Collecter les éléments d'information disponibles sur la situation de la personne
- Echanger avec les autres professionnels qui interviennent auprès de la personne
- Transmettre et rendre compte de ses observations et de ses actions dans un but de cohérence et d'adaptation de l'accompagnement
- Participer, dans le respect du projet d'établissement et /ou de service, à la définition du projet personnalisé avec et pour la personne en lien avec l'entourage et l'équipe
- Participer à la définition des objectifs, à l'évaluation du projet en fonction des évolutions constatées au quotidien
- Contribuer à l'évolution du projet personnalisé, en coopération avec la personne, son environnement et l'encadrement
- Expliciter son action en y donnant du sens
- Travailler en équipe pluri professionnelle
- Participer au travail en réseaux
- Participer à des réunions d'échange et d'analyse de pratiques

<b>Spécialité Accompagnement de la vie à domicile</b>	<b>Spécialité Accompagnement de la vie en structure collective</b>	<b>Spécialité Accompagnement à l'éducation inclusive et à la vie ordinaire</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Intervenir en coordination avec les autres intervenants au domicile de la personne, les services sanitaires et sociaux et médicosociaux</li> <li>- Organiser et ajuster son intervention en autonomie et en rendre compte à son encadrement</li> <li>- Transmettre les informations à l'équipe et/ou aux partenaires, dans le respect de la sphère privée</li> <li>- Faire part de ses questionnements et d'éventuelles difficultés rencontrées à son responsable, en fonction des modalités définies au sein de la structure</li> <li>- Participer au renseignement d'outils d'observation et d'évaluation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Transmettre et rendre compte de ses observations et de ses actions à son encadrement, à l'équipe et/ou aux partenaires dans un but de cohérence, d'adaptation et de continuité de l'accompagnement</li> <li>- Participer au renseignement d'outils d'observation et d'évaluation</li> <li>- Participer aux différentes réunions d'établissement et de service et faire part de ses observations, questionnements et d'éventuelles difficultés dans la mise en œuvre du projet</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ajuster son intervention, en coopération avec le jeune, son environnement et l'enseignant de la classe, en fonction des activités définies dans le projet personnalisé de scolarisation, et des évolutions constatées au quotidien</li> <li>- S'inscrire dans un travail d'équipe éducative et de réseaux</li> <li>- Réaliser des comptes rendus ou points d'étape</li> <li>- Transmettre et rendre compte de ses observations et de ses actions à l'enseignant, dans un but de cohérence et d'adaptation de l'accompagnement</li> <li>- Participer aux différentes réunions institutionnelles et plus particulièrement aux équipes de suivi de la scolarisation (ESS)</li> <li>- Participer aux rencontres avec la famille et les équipes pédagogiques</li> </ul>

## Domaine d'activité IV - Participer à l'animation de la vie sociale et citoyenne de la personne

### Socle commun

- Etablir, si besoin, le lien et communiquer avec la famille et les membres de l'entourage, dans la limite de ses responsabilités
- Contribuer au maintien ou au développement des liens familiaux et sociaux
- Favoriser, encourager, soutenir la communication et l'expression verbale et non verbale en groupe
- Soutenir la participation citoyenne et l'inscription dans la vie de la cité
- Accompagner la personne dans tous les événements de la vie
- Mettre en place et réaliser, en fonction des choix et capacités de la personne, des actes et des activités, contribuant à développer, maintenir l'autonomie ou en prévenir la perte
- Accompagner une personne ou un groupe dans des activités de loisirs, en proposant des actions individuelles ou collectives, en favorisant la participation à ces activités
- Rappeler les règles d'activités dans les lieux de vie considérés, pour faciliter une inscription citoyenne dans la vie de la cité
- Utiliser des outils et supports adaptés dans la réalisation des activités individuelles et collectives

Spécialité Accompagnement de la vie à domicile	Spécialité Accompagnement de la vie en structure collective	Spécialité Accompagnement à l'éducation inclusive et à la vie ordinaire
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Etablir, selon le contexte, le lien et communiquer avec la famille et les membres de l'entourage, dans la limite de ses responsabilités</li> <li>- Accompagner la personne dans les activités de loisirs et de la vie sociale à partir de son contexte de vie</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Etablir, selon le contexte, le lien et communiquer avec la famille et les membres de l'entourage, dans la limite de ses responsabilités</li> <li>- Accompagner, par des activités individuelles ou collectives, l'acquisition, le développement ou le maintien des capacités d'apprentissage avec, si besoin, l'utilisation des outils et supports adaptés</li> <li>- Proposer des activités et assurer l'encadrement du groupe : sorties, fêtes, séjours, vacances, ou animation</li> <li>- Accompagner la vie du groupe</li> <li>- Faciliter l'intégration des individus dans le groupe</li> <li>- Participer à des réunions d'expression avec les résidents</li> <li>- Gérer les situations de conflit</li> <li>- Gérer des budgets d'activités</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Impulser et participer aux journées de découverte du handicap pour favoriser l'inclusion, la compréhension des autres organisées par l'établissement scolaire</li> <li>- Repérer les situations d'isolement de la personne ou risques d'exclusion en fonction du contexte</li> <li>- Participer à la mise en œuvre de l'accueil en favorisant la mise en confiance du jeune et de l'environnement</li> <li>- Favoriser la communication et les interactions entre le jeune et son environnement</li> <li>- Sensibiliser l'environnement du jeune au handicap et prévenir les situations de crise, d'isolement ou de conflit</li> <li>- Accompagner, par des activités individuelles ou collectives, l'acquisition, le développement ou le maintien des capacités d'apprentissage avec, si besoin, l'utilisation des outils et supports adaptés</li> <li>- Favoriser la participation du jeune aux activités prévues dans tous les lieux de vie considérés</li> <li>- Contribuer à définir le champ des activités adaptées aux capacités, aux désirs et aux besoins du jeune</li> </ul>